



AZERAILLES
ENSEMBLE...

BULLETIN D' INFORMATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION / IMPRESSION : MAIRIE D' AZERAILLES
CONCEPTION / RÉALISATION : Christine, Rose Marie, Gilles, Jean Yves, Olivier, Stéphane

Dépot Légal n° 67 16 1/01

Edito :

Beaucoup plus qu'un sujet de polémique ou de bagarre politique, la RN59 est ma préoccupation constante,

- pour votre sécurité, vous qui la prenez chaque jour pour vous rendre à votre travail
- pour celle de nos enfants sur le chemin de l'école ;
- pour celle de nos concitoyens, plus âgés, qui peinent à la traverser pour faire leurs courses dans le village

Sur cet axe routier, emprunté quotidiennement par 12.000 véhicules, piétons, vélos, voitures, tracteurs agricoles, camions cohabitent dangereusement.

A ces raisons évidentes et primordiales de **sécurité**, j'en ajouterai d'autres pour que la voie rapide soit réalisée au plus vite :

- l'attente des industriels et commerçants pour désenclaver notre Sud Lunévillois et la nécessité d'inciter les créateurs d'emploi à s'établir « chez nous » pour que nos enfants aient ici un **avenir professionnel** ;
- le développement de nos villages par l'accueil de nouveaux habitants sur des zones à urbaniser qui garantiront **la pérennité de notre école et des services publics**.

Vous le savez, depuis 2005, les Elus se sont mobilisés, **c'est leur rôle** : vous donner les meilleures conditions de vie et développer le territoire.

Alors, aujourd'hui, où en sommes-nous ?

A la suite de la construction des 2 ponts entre Saint-Clément et Chenevières, le gros marché de terrassement (15 km jusque Gélacourt) devait débuter au printemps 2007.

1. Réunion du Conseil Municipal du 11 Avril 2007

Présents : BEAUMONT Jean-Yves, BERNARD Gilles, COLIN Marguerite, DETRE Daniel, FALQUE Rose-Marie, GREVILLE Aimable, GUILLAUME Noëlle, HENRY Gilbert, LEGROS Olivier, MANGIN Stéphane, MOREL Gérard, SESMAT Bernard, VONDERSCHER Sylvie.

Absents excusés : GEORGE-HELLE Christine (procuration à Mme FALQUE) ;
MARCHAL Jean Michel

Ce Conseil était consacré principalement à l'examen et à l'approbation des COMPTES ADMINISTRATIFS 2006 ainsi qu'au vote du BUDGET PRIMITIF 2007, préparé par la Commission Finances et présenté par le Maire pour être soumis au vote de l'assemblée délibérante.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2006

BUDGET		Fonctionnement	Investissement	Résultat global de clôture
Commune	Dépenses	350 408,77	85 951,66	
	Recettes	669 231,45	52 040,28	
	Solde	318 822,68	- 84 707,26	234 115,42
Caisse des écoles	Dépenses	6 897,03		
	Recettes	9 234,50		
	Solde	2 336,57		2 336,57
Forêts	Dépenses	309 376,05	497 622,05	
	Recettes	474 847,69	333 108,11	
	Solde	165 513,94	-164 513,94	957,70
Eau	Dépenses	25 532,66	23 154,98	
	Recettes	105 113,79	15 252,94	
	Solde	79 581,13	- 7 902,04	71 679,09
Assainissement	Dépenses	10 017,07	5 072,05	
	Recettes	84 707,25	14 528,89	
	Solde	74 690,18	9 456,84	84 147,02

Comme le veut la règle, c'est hors de la présence du Maire, que le premier Adjoint, Gilles BERNARD, a fait procéder au vote des Comptes Administratifs, qui ont été acceptés à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2007

BUDGET		Fonctionnement	Investissement
Commune	Dépenses	665 003,00	819 047,54
	Recettes	815 228,42	819 047,54
	Solde	150 225,20	
Caisse des écoles	Dépenses	10 000,00	
	Recettes	10 336,57	
	Solde	336,57	
Forêts	Dépenses	231 053,00	531 053,94
	Recettes	303 059,97	531 053,94
	Solde	72 006,97	
Eau	Dépenses	94 203,00	67 996,04
	Recettes	126 979,09	67 996,04
	Solde	32 776,09	
Assainissement	Dépenses	57 543,14	52 210,54
	Recettes	98 690,18	52 210,54
	Solde	41 147,04	

Ces budgets ont été acceptés à l'unanimité.

Au titre des investissements, sont prévus, parmi les plus gros postes du budget général :

- la construction du Centre Technique Communal regroupant atelier communal et local Sapeurs Pompiers pour 472.466 €
- l'aménagement de la desserte vers l'entreprise Hydro Leduc pour 70.000 € (part résiduelle, identique à la quote-part de la Communauté de Communes d'Entre Meurthe et Verdurette), après déduction des subventions (70%)
- la réfection de la zinguerie de l'école et la dépose des cheminées (dangereuses) : 43.600 €
- l'aménagement de la plateforme de la Salle Jeanne d'Arc (réalisée) pour 22.435 €
- l'extension de l'éclairage public : 12.770 €

Dans le budget de l'eau, vous trouverez plus loin la délibération concernant le diagnostic du forage, chiffré à 31.000 € HT.

VOTE DES 4 TAXES année 2007

Pour l'année 2007, le taux des 4 taxes reste identique soit :

-taxe d'habitation :	5,19 %
-taxe foncière sur les propriétés bâties :	8,50 %
-taxe foncière sur les propriétés non bâties :	21,76 %
-taxe professionnelle :	6,69 %

SUBVENTIONS année 2007

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes :

- Amicales des Pompiers : 10 pour 900 € - 1 pour 1 060 € - 1 pour 50 € - 2 abstentions
- ADMR : 10 pour 250 € - 3 pour 200 €
- USC Baccarat football : 600 €
- Donneurs de Sang : 150 €
- VMEH (visite des malades à l'hôpital) : 100 €
- Croix Rouge : 200 €.

Les crédits sont ouverts à l'article 6574 du budget primitif de l'exercice en cours.

Modification de la COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur Jean-Michel MARCHAL a été élu membre de la commission d'appel d'offres en remplacement de Monsieur Alain CARO

DEMOLITION DE 10 CHEMINEES ET REFECTION ZINGUERIE BATIMENT SCOLAIRE

Madame le Maire fait part au Conseil qu'il est nécessaire de procéder à la démolition des 10 cheminées du bâtiment scolaire (une seule sera conservée) ; en effet celles-ci sont inutilisables en raison des fissures et du mauvais état des solins qui n'assurent plus l'étanchéité du bâtiment ; les risques de chute dans la cour de l'école et autour du bâtiment menacent la sécurité des écoliers et des personnes . La zinguerie des chéneaux et gouttières est également en très mauvais état. Le devis de l'entreprise THOMAS de Vaucouleurs s'élève à 43 600 € H.T. - 52 145,60 € TTC.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise THOMAS d'un montant de 43 600 € H.T. - 52 145,60 € TTC,- - et sollicite auprès de l'Etat l'attribution d'une subvention au titre de la dotation globale d'équipement des Communes.

DIAGNOSTIC DU FORAGE

Dans le cadre de l'étude pour la mise en place du périmètre de protection de notre captage d'eau publique, les conclusions de l'hydrogéologue nommé par le Préfet préconisent une inspection vidéo du forage. Cette inspection devra permettre d'évaluer la qualité de l'ouvrage et les éventuels travaux de nettoyage ou réfection à effectuer.

L'assemblée délibérante,

- Conformément à l'ordonnance 2005.645 du 6 juin 2005 et à l'article L 2122.21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu les crédits inscrits au budget,
- Vu l'article 146 du code des marchés publics,

Après en avoir délibéré,

- Prend acte du dossier de consultation des entreprises dont le montant est de 31.000 € HT soit 37 076 € TTC, établi par les Services de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.
- Convient de procéder à la mise en concurrence des travaux
- Prend acte de la décision du Représentant de l'Entité Adjudicatrice de procéder à la mise en concurrence des travaux décrits ci-dessus sur la base d'une procédure adaptée prévue à l'article 146 du code des marchés publics,
- Prend acte qu'un avis d'appel public à la concurrence sera publié à l'Est Républicain
- S'engage à mettre à la disposition du service chargé de la direction des travaux, les terrains nécessaires à l'exécution des ouvrages prévus au projet.
- Autorise le Représentant de l'Entité Adjudicatrice à signer les marchés à venir suite à la consultation.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer le marché avec l'entreprise qui aura été retenue par la commission d'appels d'offres.

L'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse est sollicitée pour cette inspection ; elle devrait s'élever à 70 %.

Consultation des entreprises

Il a été procédé à l'ouverture des plis des entreprises le mercredi 25 avril à 14 heures, en présence des membres de la commission Appel d'Offres et de l'ingénieur de la DDA qui assure l'assistance conseil sur ce dossier. Quatre entreprises avaient été consultées, deux ont déposé leur offre dans le délai imparti. En raison de la complexité technique de cette opération, ces offres doivent être étudiées très précisément afin de permettre la sélection de l'entreprise à laquelle sera confiée cette mission.

POSE D'ENROBES DEVANT L'ENTREE DE L'ECOLE ET FERME DE MAZELURES

Madame le Maire donne connaissance au Conseil du devis de l'entreprise VALANTIN concernant la pose d'enrobés :

- | | |
|--|------------------|
| - devant l'entrée de l'école sur 65 m ² | 2 042,50 € H.T. |
| - sur le chemin communal de la ferme de Mazelures sur 175 m ² | 5 775,00 € H.T.. |

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour la réalisation de ces travaux. Le montant s'élève à 7 817,50 € HT - 9 349,73 € TTC.

LOYER LOGEMENT 1er étage - Maison Richez

Madame le Maire fait part au Conseil que le logement du 1er étage de la maison Richez Close, réaménagé par l'ouvrier communal, est terminé ; il y a lieu de déterminer le montant du loyer mensuel.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le montant du loyer mensuel de l'appartement F 3 du 1er étage de la maison Richez Close à : 400 € - indice de référence des loyers : 3ème trimestre 2006 : 106,36.

2. Réunion du Conseil Municipal du 21 Avril 2007

Présents : BEAUMONT Jean-Yves, BERNARD Gilles, COLIN Marguerite, DETRE Daniel, FALQUE Rose-Marie, GREVILLE Aimable, , HENRY Gilbert, LEGROS Olivier, MANGIN Stéphane, MARCHAL Jean Michel, MOREL Gérard, SESMAT Bernard.

Absents excusés : GUILLAUME Noëlle, GEORGE-HELLE Christine, VONDERSCHER Sylvie.

Fossé terrains ZM 242 – 243

Madame le Maire expose, au Conseil, qu'un fossé longe les parcelles constructibles cadastrées ZM 242 et 243 ; dans ce fossé, l'étude de diagnostic d'assainissement réalisée par BEPG signale la présence de rejet d'eaux usées équivalent à 18 habitants.

Madame le Maire fait part qu'en vertu de sa responsabilité en matière de salubrité publique, il revient à la Commune la charge de remédier à ces faits.

Le devis de l'entreprise VAXELAIRE d'un montant de 2 666,80 € H.T. est présenté au Conseil en vue du tubage de ce fossé sur 53 mètres représentant la partie qui reçoit des eaux usées.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte ces travaux d'un montant de 2 666,80 € H.T. et autorise Mme le Maire à signer la convention prévue à cet effet, avec les propriétaires du terrain.

ACHAT d'un GODET GRIFFES

Madame le Maire expose au Conseil de l'utilité de l'achat d'un godet griffes à adapter sur le tracteur communal, les devis s'élèvent à :

- ARY Jean Marie 2 250 € HT.
- VAUTRIN-CHERRIER 2 648 € H.T.

Le Conseil, après en avoir délibéré, par 9 voix pour - 1 contre , décide d'acquérir un godet griffes pour le prix de 2 250 € H.T. auprès de l'entreprise ARY.

Les crédits sont ouverts au BP 2007 à l'article 2188.

ACCEPTATION CHEQUE GROUPAMA

Sinistre plafond couloir école primaire

Le Conseil, à l'unanimité, accepte le chèque de Groupama d'un montant de 404,68 € en remboursement du sinistre survenu au plafond du couloir de l'école primaire.

3. Informations municipales

*** Résultats des 2 tours de l'élection présidentielle pour notre commune**

Premier tour, dimanche 22 avril 2007 :

- Inscrits : 635
- Votants : 542
- Exprimés : 541

N° ordre	Candidats	Nombre de voix
1	Olivier BESANCENOT	27
2	Marie-George BUFFET	10
3	Gérard SCHIVARDI	3
4	François BAYROU	104
5	José BOVE	4
6	Dominique VOYNET	15
7	Philippe de VILLIERS	12
8	Ségolène ROYAL	93
9	Frédéric NIHOUS	3
10	Jean-Marie LE PEN	98
11	Arlette LAGUILLER	15
16	Nicolas SARKOZY	157

Deuxième tour, dimanche 6 mai 2007 :

- Inscrits : 635
- Votants : 551
- Exprimés : 523

N° ordre	Candidats	Nombre de voix
1	Nicolas SARKOZY	302
2	Ségolène ROYAL	221

* Bois de chauffage

Le cubage et la réception des stères a lieu chaque samedi matin du mois de mai. Le rendez-vous est donné à 8 heures, devant la mairie, où l'un des membres de la commission forêts : Gérard MOREL, Gilbert HENRY, Aimable GREVILLE et Daniel DETRE attend les personnes qui ont terminé de façonner leurs stères. L'enlèvement est possible après facturation et règlement.

* Etat Civil

· Naissances

- Bastien Robert Michel MANGIN, né le 22 mars 2007
3^e enfant d'Isabelle et de Stéphane MANGIN, conseiller municipal
Domiciliés 6, bis route de Baccarat.

* Inscriptions à l'école

Elles seront prises :

- vendredi 25 mai, de 16 h 45 à 17 h 30
- samedi 2 juin, de 11 h 30 à 12 h

Pour les enfants nés en 2004 qui entreront en classe maternelle et pour les enfants que les parents souhaitent inscrire à l'école d'AZERAILLES.

* Civisme

Avec le printemps, les jours rallongent, les habitudes changent, les nuisances arrivent aussi !

1 / Il est recommandé de ne pas sortir trop tôt les sacs poubelles le lundi soir et dès le lendemain, il convient de rentrer containers et poubelles au plus vite pour la beauté et la propreté du village.

2 / Avec l'arrivée du printemps, favorable aux travaux de jardinage et bricolage, rappelons l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 15 juillet 1991 qui précise : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables, de 8 heures à 20 heures
- les samedis, de 9 heures à 12 heures, et de 15 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 12 heures.

3 / A la nouvelle saison, le désherbage des jardins et le traitement des surfaces et sols peuvent causer indirectement l'empoisonnement de nos animaux domestiques. Lors de traitements contre les nuisibles (mulots, souris, doryphores et autres), il convient alors de prendre toutes les précautions pour éviter les intoxications de nos animaux de compagnie.

A noter que l'empoisonnement volontaire d'animaux domestiques est passible de sanctions.

4 / Le bruit, comme toute nuisance, devient insupportable quand il est répétitif. Et comme chacun le pense, ce sont les autres qui exagèrent....

Mettons nous à la place de nos voisins : quelle serait notre réaction ?

* Que ferions nous à l'écoute des deux-roues motorisés, utilisés abusivement ?

* Que ferions nous à l'écoute de nos jeunes automobilistes qui diffusent une musique à faire trembler les vitrages ?

* Que ferions nous à l'écoute des voisins qui prolongent les dîners sur les terrasses, les soirées piscines ?

Alors comme dit le proverbe : Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse !

5 / Vous êtes témoin ou victime de méfaits, signalez-le en mairie ! Toute information peut aider à résoudre des enquêtes.

6 /Vagabondage des chiens – aboiements

Des habitants nous alertent au sujet de déjections canines sur les trottoirs du village.

Celles-ci causent des désagréments pour les piétons, les enfants et les personnes chargées de l'entretien. Par ailleurs, elles représentent un risque sanitaire pour nous tous. De plus, trop souvent nous enregistrons des plaintes des habitants de notre village concernant le vagabondage des chiens ou des aboiements, surtout nocturnes.

Nous en appelons au civisme des propriétaires afin qu'ils veillent au **respect d'autrui et qu'ils évitent les nuisances causées par leurs animaux.**

*Campagne sécurité vacances

La gendarmerie informe de la possibilité d'indiquer à leurs services les dates auxquelles votre maison est vide. Vous pouvez contacter la gendarmerie au 03.83.75.34.82.

4. Informations des Associations

* M.J.C

Connaissez-vous la MJC : Maison des Jeunes et de la Culture ? Si votre réponse est : Non – alors venez la découvrir. L'assemblée générale se déroulera le **vendredi 25 mai, à 20 h 30, à la Mairie d'AZERAILLES**, vous êtes tous invités pour créer une activité ou participer à celles existantes : tennis, peinture sur soie, gymnastique, step, yoga, club des Aînés, karaté, pêche – et pour connaître le fonctionnement de l'association.

Venez nombreux !

• FAMILLES RURALES

Contrairement aux saisons qui se succèdent d'années en années, les associations, elles, fanent de jours en jours.

Le village d'Azerailles ne fait pas exception à la règle

L'assemblée générale de l'association FAMILLES RURALES a eu lieu le 2 mars 2007.

4 nouveaux membres sont entrés au sein du conseil d'administration.

Mme BERNARD Marie-Françoise, présidente de l'association depuis presque 4 ans, avait fait savoir qu'elle ne souhaitait pas se représenter à ce poste.

Lors des élections du bureau, il n'y a pas eu de candidats pour la présidence, et aujourd'hui l'association est à la recherche d'un président ou d'une présidente.

Sans présidence, l'association ne peut plus exister, et nous pouvons dire adieu à de nombreuses activités portées par celle-ci :

- le centre aéré de juillet (Ruche)
- les activités pour les ados (escrime, tir à l'arc, roller, pack sport)
- les inscriptions à la Rayée en février, au Capa de Favières en juillet
- les différentes sorties (Verdun, Kirrviller, patinoire, cirque, salon de l'agriculture)
- l'organisation du don du sang, la vente des brioches de l'amitié...
- la participation à la Saint Nicolas, ...

Dans un village, il est important d'échanger, de se rencontrer, de le faire vivre.

Si vous voulez rejoindre l'association FAMILLES RURALES, donner un peu de votre temps et de votre savoir, innover dans de nouvelles activités, être président ou présidente, soyez le (la) bienvenu(e). Vous serez soutenu par nous autres membres de l'association.

Merci de contacter rapidement Mme BERNARD Marie-Françoise au 03 83 75 45 99 car des activités sont à mettre en place rapidement. (CLSH, activités ados ..)

* AMICALE DES POMPIERS D'AZERAILLES

1. Danse du Coq : L'Amicale organisera la Danse du Coq, lors de la fête foraine du dimanche 27 mai. Rendez-vous salle du Foyer à partir de 11 heures ; le gagnant du 1er prix de la tombola repartira avec un beau coq, et le 2^e prix avec un lapin... Nombreux autres lots.

2. Corrida d'HEILLECOURT, dimanche 29 avril 2007

Voici les résultats des Sapeurs Pompiers d'AZERAILLES qui ont participé à cette désormais fameuse course

- MUNIER Francis : 618ème/728
- EHRLE Jean-Pierre : 410ème/728
- COSTE Anthony : 210ème/728
- BLAISE Lionel : 385ème/728
- MARANDE Johann : 180ème/728
- COSTE Cindy : 158ème/325
- RENARD Amélie : 157ème/325
- MUNIER Geoffrey : 87ème/728
- DANTANT Mickaël : 178ème/728

5. Informations de la Communauté de Communes

* Planning déchetterie AZERAILLES

- Vendredi 15 juin 2007 de 13 heures 30 à 17 heures,
- Samedi 16 juin 2007 de 8 heures à 11 heures 30

* Planning déchetterie MERVILLER – BERTRICHAMPS

Rappel des horaires : Vendredis après midi de 13 H 30 à 17 H
 Samedis matin de 8 H 00 à 11 H 30

MERVILLER..... : vendredi 20 et samedi 21 avril 2007

BERTRICHAMPS..... : vendredi 25 et samedi 26 mai 2007

Les déchets sont collectés par apport volontaire sur des plates formes prévues à cet effet.
Trois bennes sont prêtes à recevoir :

- La ferraille pour une
- Et le "tout venant" pour les 2 autres.

Merci de respecter ces horaires.

(Les dépôts en dehors des heures d'ouvertures sont interdits et verbalisables !)

Merci de venir accompagné afin de décharger votre véhicule ou remorque en parfaite autonomie.

6. Informations diverses

AZERAILLES salue le passage de « la flamme de la vie »

Jean-Marie PAULIN, ancien infirmier au Centre de Transfusion Sanguine de Saintes (Charente Maritime), est un marcheur militant au grand cœur. Son défi est de sillonner les routes pour encourager le don du sang. Sur son chemin vers Chaumont (Haute Marne), lieu du congrès de l'Union Régionale pour le Don du Sang Bénévole, il a traversé le Lunévillois, accueilli sur notre arrondissement par la très dynamique Amicale des Donneurs de Sang de St Clément, Laronxe, Chenevières, Vathiménil et Flin.

Le 1^{er} mai, portée par les maires, la flamme de la vie a traversé ces 5 communes avant de rejoindre AZERAILLES. Le marcheur et la joyeuse troupe étaient attendus par le Maire, les Sapeurs Pompiers et les membres de Familles Rurales (association qui organise chaque année, en novembre, le don du sang). Portée par le maire, en compagnie des Sapeurs Pompiers Amélie RENARD et Cindy COSTE, la flamme de la vie a rejoint la place Richez-Close avant de partir vers Baccarat.

Un entraînement difficile pour nos Sapeurs Pompiers

Dimanche 13 mai, les Sapeurs Pompiers envahissaient la place Richez-Close pour un entraînement annuel obligatoire très particulier.

Le magnifique camion CEPARI : cellule d'entraînement au port de l'appareil respiratoire isolant, piloté par les Adjudants Frédéric BAGARD et Philippe BRIEL du SDIS, permet, depuis deux ans, à tous les Sapeurs Pompiers de Meurthe et Moselle, de se soumettre à une redoutable épreuve : équipés de l'appareil respiratoire, ils doivent cheminer tout au long d'un labyrinthe de 70 m,

« comportant des « pièges » : portes, plans inclinés, trappes, rouleaux à escaler – et dans les conditions extrêmes auxquelles ils sont confrontés lors d'un incendie : l'obscurité totale, une fumée épaisse, la chaleur, même les cris des victimes sont reconstitués ! Une épreuve angoissante, suivie sur ordinateur et caméra infra-rouge, encadrée par des contrôles médicaux très sérieux. Les Sapeurs des centres de secours d'AZERAILLES et BACCARAT s'y sont soumis avec succès. Bravo à tous.

Parrallèlement, pendant cette journée, une session de formation était assurée par l'Adjudant Francis MUNIER et le Sergent Jean-Pierre EHRLE.



Nous savons tous que l'argent est « le nerf de la guerre » : 8.2 millions € manquaient, pour réaliser le contournement de St Clément (la même somme manque également pour terminer AZERAILLES). Après l'Etat qui a apporté sa participation pour terminer le tronçon de St Clément, le Conseil Régional et le Conseil Général seraient, semble t'il, sur le point de signer leur accord sur leur participation respective, selon de toutes récentes informations. Les négociations entre les 3 partenaires financiers sont longues, le chantier a pris, d'ores et déjà, 6 mois de retard... Si le Conseil Régional et le Conseil Général signent, pour le premier, l'avenant au contrat de plan et, pour le deuxième, la convention avec l'Etat, le marché de terrassement (plusieurs dizaines de millions €), actuellement en préparation à la Direction Régionale de l'Equipement à Metz devra faire l'objet d'un appel d'offres européen (selon le code des Marchés Publics). En raison des obligatoires délais légaux de consultation, les travaux devraient commencer au cours de l'hiver 2007-2008. L'ouverture de la déviation de St Clément nous est aujourd'hui annoncée pour mi 2009.

Cependant la RN59 n'est pas en panne, comme le voudraient certains mauvais esprits, les crédits disponibles vont permettre la réalisation d'ouvrages hydrauliques et de ponts tout au long du parcours. A AZERAILLES, les travaux de l'échangeur à l'entrée du village, côté Lunéville, devraient commencer en juin. Avant la fin de l'année, les terrassements préalables à la réalisation des ouvrages qui enjambreront la voie rapide sur la route départementale 165 (vers Hablainville) et le chemin communal n° 2 (Brouville) devraient débiter. A ce jour, l'ouverture du dernier tronçon ST-CLEMENT – AZERAILLES-GELACOURT est toujours prévue pour fin 2010.

Ces informations, récemment recueillies, vous seront développées dans quelques jours par une **communication commune des « Elus de la route »**, à l'adresse de nos populations. Tous, nous allons proposer à nos **Conseils Municipaux une délibération** alertant les pouvoirs publics sur l'absolue nécessité de réaliser cette route pour les raisons développées ci-dessus. Ces délibérations seront adressées également au tout **nouveau ministre des Transports, Dominique BUSSEREAU, nommé ce jour, que nous demanderons de rencontrer avant les vacances d'été.**

Sans démagogie, mais avec fermeté, et en vous informant – toujours de la manière la plus objective qui soit – nous savons qu'il nous faudra jusqu'au bout, rester vigilants, maintenir la pression, questionner, relancer les pouvoirs publics.

Comme je l'ai déjà fait, je m'y engage encore aujourd'hui, avec votre soutien et votre indispensable confiance.

Le Maire,

Rose-Marie FALQUE



Le 18 mai 2007